



Politique Transformation écologique et sociétale d'IMT Atlantique

Version 2.1 du 2022/01/04



IMT Atlantique
Bretagne-Pays de la Loire
École Mines-Télécom

POLITIQUE TRANSFORMATION ECOLOGIQUE ET SOCIETALE

Le présent document expose les grandes lignes de la politique de l'école en matière de transformation écologique et sociétale, présentées en Conseil d'Ecole d'IMT Atlantique de novembre 2021. S'il n'a pas fait l'objet d'une validation formelle, ce document a cependant reçu l'assentiment des membres du Conseil.

Suite à échange en conseil de direction puis en groupe de travail, cette version a été remaniée de la manière suivante :

- *Maintien des chapitres 1 à 4 dans le document Politique (ie du préambule à la présentation des 4 axes). Enfin une actualisation a été réalisée afin d'intégrer les résultats de la consultation des parties prenantes mise en oeuvre. Une annexe annonçant les sous-axes a, à ce stade, été conservée.*
- *Transfert du chapitre 5 dans le document « Déclinaison de la politique TES dans la stratégie de l'école ». Ce chapitre intégrant une rédaction plus fine du périmètre des sous-axes allait désormais au-delà du positionnement prévu initialement pour la politique.*
- *Transfert de l'annexe présentant la synthèse de la consultation des parties prenantes dans un document du même nom.*

1. PREAMBULE

Les enjeux associés tant au changement climatique qu'à la soutenabilité globale du modèle de développement actuel sont désormais reconnus et partagés, au niveau scientifique comme au niveau institutionnel. Un agenda a ainsi été adopté par l'ONU en 2015, définissant les cibles à atteindre à l'horizon 2030 via 17 objectifs de développement durable (ODD). Est ainsi posé un quadruple constat :

- L'urgence d'agir face au dérèglement climatique.
- La nécessité de changer de modèle de développement, actuellement trop consommateur en ressources.
- Le besoin de réinterroger les modes de vie, en particulier dans un contexte d'équilibre planétaire Nord/Sud.
- L'importance de faire ensemble sur ces sujets particulièrement complexes.

IMT Atlantique est fortement engagé sur ces sujets depuis 15 ans. Nous avons ainsi été le premier établissement de l'enseignement supérieur à se doter d'un agenda 21 en 2008, nous

agissons sur nos campus de multiples façons (rénovation énergétique, chaufferie bois depuis 2011, préservation de la biodiversité, alimentation locale et issue de l'agriculture biologique, etc.). Nous sommes reconnus pour ces actions au niveau national, étant parmi les premiers promoteurs du label « Développement Durable et Responsabilité Sociétale (DD&RS) » de l'enseignement supérieur. A l'échelle internationale, nous sommes identifiés comme une institution particulièrement engagée, positionnée dans les 200 premières mondiales (2^{ème} nationale) dans le classement dédié aux ODD des Nations Unis du Times Higher Education (THE Impact).

Notre action en matière de développement durable s'inscrivait, jusqu'à présent, dans le cadre de notre plan stratégique 2018-2023 et de la vision qui le sous-tend. Elle était incarnée dans la charte portant nos 6 engagements et suivie chaque année via la réalisation de l'auto-évaluation DD&RS imposée par le label précité.

Ce cadre de réflexion nécessite désormais d'être revisité et élargi pour tenir compte de l'accélération constatée sur tous les plans : accélération des effets du changement climatique, attentes plus importantes de nos parties prenantes, prise en compte de la dimension mondiale de la problématique et de l'impact des choix démographiques et économiques des pays en développement pour leurs propres transitions, etc...

C'est pourquoi l'Institut Mines-Télécom s'est engagé, dans un premier temps en définissant avec ses partenaires sa raison d'être (« *Ensemble pour imaginer et construire un avenir durable, et former ses acteurs* ») ; dans un second temps en définissant sa feuille de route pour la transition écologique, fondée sur la conviction que la technologie, le numérique, l'ingénierie et le management peuvent être des leviers puissants s'ils sont utilisés en toute conscience de leurs conséquences.

La transition écologique, comme définie dans la feuille de route de l'IMT, vise ainsi un nouveau modèle économique et social qui renouvelle ses façons de consommer, de produire, de travailler, de vivre ensemble, pour répondre aux grands enjeux écologiques et énergétiques du XXI^{ème} siècle.

Au-delà de cet engagement collectif, IMT Atlantique se doit de porter un message clair car nous sommes en effet convaincus que les ingénieurs « à la française » ont une vraie responsabilité face à ces enjeux, compte-tenu de leur formation large, de leur socle scientifique et de leur vision systémique. IMT Atlantique doit donc désormais définir sa trajectoire, et c'est l'objet du présent document. Nous l'avons pensé et conçu comme une « politique » au sens anglo-saxon du terme, c'est-à-dire un document court, à vocation publique, qui pose le sens et les grandes orientations pour l'école à 5/10 ans et qui sera ensuite décliné en plans d'actions. Ce document vise donc à expliciter pourquoi IMT Atlantique s'engage et sur quoi l'école mettra ses efforts, car nous ne pourrons pas tout faire.

2. LE PERIMETRE OBJET DE LA POLITIQUE

Le développement durable a été historiquement¹ défini comme à l'intersection de trois piliers, comme le schéma ci-après le représente. Chaque objectif du développement durable participe à l'un d'entre eux. Il s'agit des piliers :

- Ecologique / Environnement / Planet selon les formulations rencontrées, couvrant la préservation de la diversité des espèces et les ressources naturelles et énergétiques, ainsi que le changement climatique (émissions de gaz à effet de serre).
- Economique / Economie / Profit, qui permet de créer les conditions de vie matérielles, par la soutenabilité économique, les capacités de production, etc...
- Social / Société / People, visant à satisfaire les besoins des populations en santé, éducation, habitat, emploi, sécurité, etc...

La compréhension croissante des mécanismes à l'œuvre souligne cependant la difficulté à concilier l'ensemble des objectifs du développement durable de l'ONU. Cette présentation ne reflète pas le fait que les objectifs 13, 14 et 15 de préservation de la planète sont souvent impactés négativement par la plupart des autres objectifs, ni que les 17 objectifs sont fortement interdépendants.

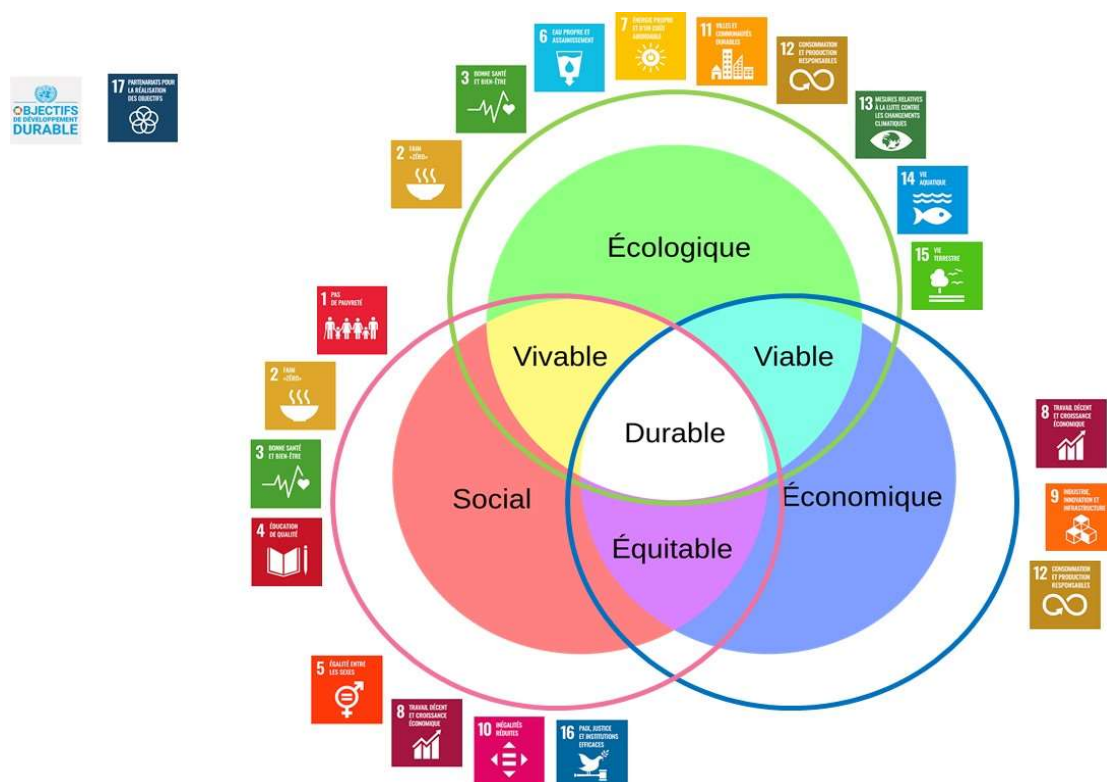


Figure 1 : Les 3 piliers du développement durable et les 17 objectifs du développement durable de l'ONU.

Par cohérence avec la feuille de route de l'IMT, nous avons fait porter la présente politique prioritairement sur le « pilier » écologique, tout en y intégrant le « pilier » sociétal / social au sens de notre responsabilité à l'égard de la société au sens externe à l'école (entreprises,

¹ Réinterrogé également depuis car croisant un objectif (social /sociétal / people), une condition (écologique / environnement / planet) et un moyen (économique / économie / profit).

France, monde, etc.), ceci afin de conserver une dimension systémique. Le « pilier » économique est porté naturellement par les missions de l'Institut Mines-Télécom et de ses écoles. La dimension interne du « pilier » sociétal / social sera reprise dans le prochain plan stratégique de l'école (un premier contenu est esquissé en annexe).

Ceci permet de conserver une vision systémique, essentielle afin de prendre pleinement en compte l'enjeu sociétal énorme que représente le fait de se transformer en même temps et sous contrainte sur l'ensemble des champs d'activités humaines, pour faire face aux évolutions du système Terre.

C'est pourquoi, compte-tenu de l'ampleur de ce renouvellement et des accélérations rappelées précédemment, nous avons préféré opter pour le terme de transformation écologique et sociétale, plutôt que de rester sur le vocable de développement durable (trop susceptible d'interprétations diverses) ou de transition (connotant une évolution continue d'un point de départ vers un point d'arrivée pré-identifié).

Ces termes « transformation écologique et sociétale » pourraient être complétés par une base line encore à ciseler, qui présenterait l'orientation retenue pour cette politique : définir notre contribution à la limitation des effets de l'activité humaine sur l'environnement et le climat, en inventant des modes de production et de consommation et en permettant à la société de s'adapter, d'être résiliente et de se transformer pour faire face aux enjeux socio-climatiques.

3. LES GRANDS PRINCIPES RETENUS

Trois grands principes ont été retenus pour l'élaboration de la politique en matière de transformation écologique et sociétale :

- **L'ancrage de nos fondamentaux scientifiques**, pour l'ensemble de nos actions. Si cela est évident dans le cadre de notre mission de recherche, cet ancrage est à renforcer pour la formation de nos élèves aux sujets relevant de la transformation écologique et sociétale.
- La volonté d'agir sur **deux plans internes et externes** : d'une part ce que nous faisons au sein de l'école, qui nous oriente vers l'interne (personnels et élèves) ; d'autre part, ce que nous mettons en œuvre à travers nos missions de formation, de recherche et de transfert de technologies, d'innovation, et de développement économique, qui nous oriente vers l'extérieur (alumni, collectivités, entreprises, etc...). Pour faire schématique, le premier plan nous permet d'agir sur la microsociété que nous formons sur nos campus, le deuxième nous permet d'agir sur la société et plus globalement le monde (modestement certes).
- **La priorisation drivée par l'impact**. Le groupe de travail a identifié une quarantaine de pistes et enjeux que nous pourrions adresser dans le cadre de la politique de transformation écologique et du futur volet responsabilité sociétal du plan stratégique. Conscients de ne pas pouvoir tout faire simultanément, seul une partie d'entre eux seront retenus prioritairement.

4. LES AXES DE LA POLITIQUE DE TRANSFORMATION ECOLOGIQUE ET SOCIETALE

Sur la base du processus décrit précédemment, quatre axes ont été retenus pour porter la politique d'IMT Atlantique en matière de transformation écologique et sociétale. Chaque axe a été pensé comme un objectif porteur de sens pour nos actions. Les pistes et enjeux précisées précédemment dans la démarche de construction et jugés à plus fort impact et/ou indispensables en deviennent les sous-axes. Comme le processus de priorisation est encore en cours, la liste des sous-axes n'est pas encore définitive. A contrario, nous souhaitons stabiliser au présent Conseil d'Ecole les axes présentés.

Pour rappel, nous souhaitons que la politique reste sur le sens et fixe la trajectoire, et n'aille pas à ce stade au niveau des moyens en devenant de facto un plan d'action. C'est pourquoi les sous-axes héritiers des pistes et enjeux initiaux seront confirmés dans un deuxième temps. Notre objectif est de présenter le/les plans d'actions correspondant au Conseil d'Ecole du printemps 2022 (sous réserve de l'avancement).

Les axes porteurs de notre politique en matière de transformation écologique et sociétale sont les suivants :

- **Agir pour atténuer l'impact du changement climatique**, en travaillant en particulier sur la réduction de l'intensité énergétique² et la décarbonation de l'énergie. C'est un axe central du pilier écologique du développement durable.
- **Préserver la diversité des espèces et les ressources**. C'est également un axe central du pilier écologique.
- **Inventer des modes de production et de consommation viables**. C'est l'axe à l'intersection entre le pilier écologique et le pilier économique.
- **Faciliter l'adaptation des sociétés aux changements, pour construire un monde résilient et une société responsable**. C'est l'axe issu du pilier sociétal, pour partie à l'intersection avec le pilier écologique.

Une première identification des sous-axes portés par la politique de Transformation écologique et sociétale est évoquée en annexe. .

Ces choix reflètent, pour IMT Atlantique, une attention particulière portée à 3 ODD : ODD 13 - Lutte contre le changement climatique ; 4 – Accès à une éducation de qualité ; 12 – Consommation et production responsables.

Bien qu'il soit difficile pour une école d'ingénieur telle qu'IMT Atlantique d'avoir un impact fort sur les ODD 14 et 15 portant la biodiversité marine et terrestre, nous tenons cependant, après échange avec plusieurs parties prenantes externes, à les garder présents dans nos actions car ils sont essentiels pour le long terme et ne doivent pas rester dans l'angle mort des ingénieurs.

ANNEXE 1

² Mesure de l'efficacité énergétique d'une économie, calculée comme le quotient de la consommation d'énergie en produit intérieur brut.

PROCESSUS SUIVI POUR L'ELABORATION DE LA POLITIQUE DDRS

IMT Atlantique a engagé en mars 2021 l'élaboration de sa politique en matière de DDRS. La réflexion a été conduite en s'appuyant sur un groupe de travail interne d'une quinzaine de personnes qui a conçu la démarche, posé les principes, élaboré un premier contenu et organisé la consultation de nombreuses parties prenantes (voir figure ci-dessous). Il est à noter que nous avons fait le choix de leur présenter un projet encore en construction afin de pouvoir intégrer, très en amont, leur retour.

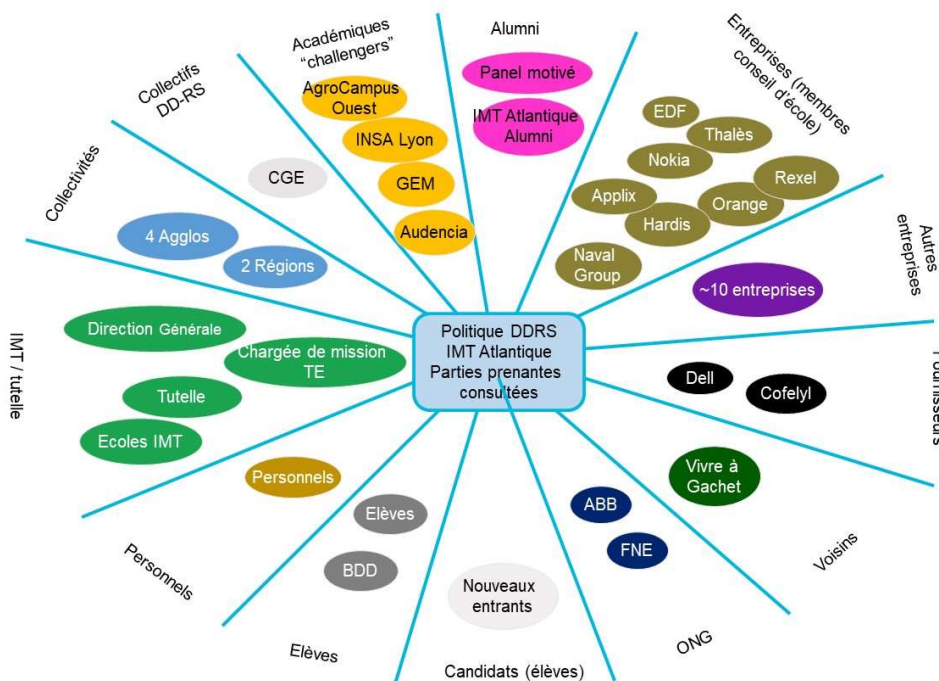


Figure 2 : Parties prenantes de l'Ecole consultées dans le cadre de l'élaboration de la politique DD&RS

Cette consultation s'est déroulée entre juillet et octobre. Des entretiens semi-directifs ont été réalisés individuellement avec les principales parties prenantes externes de l'école (entreprises partenaires, collectivités, alumni, direction générale de l'IMT, tutelle, fournisseurs, organisations non gouvernementales). Pour les populations plus nombreuses, un sondage en ligne a été réalisé, auquel ont répondu 385 élèves et 184 personnels.

Un retour de la consultation a été présenté successivement entre fin novembre et mi-décembre aux personnels, aux élèves et aux alumni (documents figurant en annexe 3). Les éléments rassemblés démontrent que les pistes présentées sont jugées importantes à très importantes, ce qui confirme l'intérêt pour les sujets relevant de la transformation écologique et de la responsabilité sociétale, mais aussi la complexité de la priorisation.

En parallèle, le Comité de Direction de l'école a consacré quatre réunions en septembre et octobre pour valider les grands principes présentés ci-après, faire une première priorisation permettant une meilleure focalisation de la réflexion, évaluer au mieux l'impact à court terme/moyen terme, et enfin affiner en fonction de la facilité/difficulté à faire.

ANNEXE 2

DIMENSION INTERNE DU « PILIER » SOCIAL

Compte-tenu du périmètre retenu pour la politique, la présente annexe esquisse un volet complémentaire qui pourra se déployer au sein du prochain plan stratégique d'IMT Atlantique. Il s'agit de la dimension interne du pilier social.

L'objectif de ce volet est de mettre en œuvre le pilier politique sociale / sociétale à l'échelle de la microsociété que nous formons, élèves et personnels, à IMT Atlantique. Pour cela, nous voyons essentiellement les deux sous-axes suivants :

- Mettre en œuvre nos responsabilités employeur en matière de respect de la réglementation, de qualité de vie au travail, d'égalité femme/homme, etc. Les ODD concernés sont les 5, 8 et 10.
- Renforcer nos actions de prévention en matière de santé et de sécurité de nos élèves, incluant en particulier la lutte contre les violences sexistes et sexuelles. Les ODD concernés sont les 3 et 5.

ANNEXE 3

SYNTHESE DES AXES ET SOUS-AXES

En gras figurent les sous-axes prioritaires.

AXES	SOUS-AXES	PLAN	ODD
Agir pour atténuer l'impact du changement climatique, en travaillant en particulier sur la réduction de l'intensité énergétique et la décarbonation de l'énergie.	Encourager les activités de recherche et d'innovation visant à diminuer l'intensité énergétique et à renforcer la décarbonation de l'énergie.	Externe	7 – 9 – 11 – 12 - 13
	Adapter nos thématiques d'approfondissement dans le domaine de l'énergie.	Externe	7 – 13
	Viser la neutralité carbone en réduisant l'empreinte énergétique de l'école.	Interne	13
Préserver la diversité des espèces et les ressources.	Renforcer le poids donné aux technologies plus sobres, robustes et soutenables dans nos formations et nos activités de recherche (approche Low Tech).	Externe	6 – 7 – 12
	Régénérer la biodiversité sur nos campus et par nos activités de recherche.	Interne / Externe	14 – 15
	Réduire l'empreinte environnementale de l'école.	Interne	6 – 11 – 12
Inventer des modes de production et de consommation viable.	Renforcer dans notre tronc commun de formation la part accordée à la transformation écologique et sociétale.	Externe	4 – 9 – 13

Faciliter l'adaptation des sociétés aux changements, pour construire un monde viable / résilient et une société responsable.	Se positionner sur les besoins vitaux des sociétés de demain en mettant nos compétences au service des leaders qui les portent.	Externe	1 – 2 – 3 – 6 – 10 – 17
	Encourager les activités de recherche sur l'adaptation au réchauffement climatique.	Externe	13
	Contribuer à construire un monde numérique viable.	Externe	4 – 16
	Diversifier le recrutement de nos élèves et ouvrir nos campus à la société dans sa diversité.	Externe	4 – 5 – 10
	Favoriser la conscientisation et l'implication des acteurs sur les enjeux de transformation écologique et des impacts sociétaux associés.	Interne / Externe	1 – 4 – 10 – 17
HORS AXE	Aligner stratégie et communication en matière de transformation écologique et sociétale.	Interne	17